

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1060
16 mars 2007

Original: FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE SOIXANTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le vendredi 16 mars 2007, à 11 h 25

Président: M. Gerardo BUGALLO (Espagne)

puis: M. Juan Antonio MARCH (Espagne)

puis: M. Gerardo BUGALLO (Espagne)

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): Je déclare ouverte la 1060^e séance de la Conférence du désarmement.

La présente séance plénière conclut une série de réunions au cours desquelles des ministres des affaires étrangères et d'autres hauts dignitaires se sont exprimés à la Conférence. Aujourd'hui, la Conférence du désarmement est honorée de la présence de deux invités de marque qui ont répondu à son invitation à s'exprimer devant elle. Tout d'abord, M. Juan Manuel Gómez Robledo, Ministre délégué aux droits de l'homme et aux questions multilatérales du Mexique. Ensuite, nous entendrons M. Miguel Ángel Moratinos, Ministre espagnol des affaires étrangères et de la coopération. Sans plus attendre, je donne donc la parole au Ministre délégué aux droits de l'homme et aux questions multilatérales du Mexique, M. Juan Manuel Gómez Robledo.

M. GÓMEZ ROBLEDO (Mexique) (parle en espagnol): J'aimerais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter pour la manière dont vous avez conduit les travaux de la Conférence du désarmement ces dernières semaines.

M'exprimer devant cette Conférence et réaffirmer la priorité que le Mexique attache au désarmement nucléaire et aux travaux de ce qui est – faut-il le rappeler – l'unique instance multilatérale de négociation que la communauté internationale est parvenue à mettre en place dans ce domaine est pour moi un honneur.

Il ne fait aucun doute que l'activité de la Conférence a, ces dernières années, pris de l'ampleur grâce aux initiatives qui ont abouti au mécanisme bienvenu de coordination entre les six Présidents d'une session. Il s'agit d'un fait encourageant. Cependant, ne nous voilons pas la face. Durant trois ans, nous avons tenu des débats structurés sur tous les points de l'ordre du jour, exercice qui, permettez-moi de vous le rappeler, a commencé en 2004, sous la présidence mexicaine, en tant qu'arrangement provisoire, applicable jusqu'à ce que le programme de travail tant attendu soit adopté. Depuis, le temps a passé, ce qui confirme l'adage «Il n'y a que le provisoire qui dure.»

Nous avons réussi à mieux nous comprendre. Nous sommes parvenus à établir un dialogue, à dissiper dans une certaine mesure les malentendus et les méfiances, mais nous n'avons pas réussi à adopter un programme de travail, et encore moins exécuter le mandat de la Conférence, à savoir négocier des accords juridiquement contraignants de désarmement. Le processus s'est avéré utile, mais il nous faut éviter de faire de la Conférence un simple salon où l'on cause, aussi intéressantes ces causeries soient-elles, et assumer nos responsabilités.

Je rappelle qu'en 2005, dans le cadre de la Première Commission de l'Assemblée générale, le Mexique, frustré et excédé en voyant l'impasse dans laquelle se trouvait la Conférence, a, avec d'autres délégations, proposé un nouveau mécanisme permettant de progresser sur le sujet pour lequel nous sommes réunis. Cette initiative reste utile. Nous sommes préoccupés par le fait que, malgré l'activité importante, la paralysie demeure sur le fond et qu'il faudra finalement tenir de nouvelles consultations sur l'opportunité de relancer cette initiative de 2005.

Il nous faut réinscrire le désarmement dans les priorités de la communauté internationale. Le fait qu'il n'est pas mentionné dans le document final du Sommet du Millénaire est une honte. Il faut maintenant rattraper le temps perdu, ce temps où nous n'avons pas obtenu de résultats.

(M. Gómez Robledo, Mexique)

L'absence de mention du désarmement a particulièrement préoccupé le Mexique. Nous espérons que le nouveau Secrétaire général, comme il l'a promis, accordera au désarmement l'importance qu'il mérite et nous expliquera mieux les raisons du changement de structure sur le point d'être approuvé aujourd'hui même, à New York. Nous espérons qu'il ne s'agit pas là simplement d'un changement de nom, mais qu'il s'agit vraiment d'une priorité nouvelle donnée au désarmement. Sans doute aucun, si cette conférence se remet au travail sur le fond, cela contribuera à faire évoluer la perception actuelle quant à l'importance croissante du désarmement.

Monsieur le Président, le Mexique réaffirme de la manière la plus ferme que la priorité en matière de désarmement reste le désarmement nucléaire. Nous ne répéterons jamais assez que la seule existence de l'arme nucléaire constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. La seule garantie, c'est son élimination totale, un engagement juridique et politique que les États possesseurs d'armes nucléaires ont pris dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais qui n'a toujours pas été tenu.

Cet engagement a également été rappelé par la Cour internationale de Justice dans son avis consultatif historique de 1996. Il existe une double obligation, négocier de bonne foi et parvenir à des résultats. Dans ce contexte, la persistance des doctrines de dissuasion nucléaire comme éléments des politiques de sécurité de certains États est décourageante. Plus décourageant encore est le fait de voir de plus en plus d'États s'abriter sous le parapluie nucléaire. Maintenir le nucléaire comme moyen de dissuasion militaire est inacceptable. Cela détruit la confiance, encourage d'autres États à mettre au point l'arme nucléaire, et accroît l'accès à cette arme par des acteurs non étatiques.

Dans ce contexte, le Mexique annonce que, conscient du caractère indissociable du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, il a pris une mesure importante dans le but de lutter contre la prolifération nucléaire. Il y a tout juste quelques semaines, mon Gouvernement a en effet fait part au Gouvernement du Brésil, Président de la troïka du Groupe des fournisseurs nucléaires, de sa décision de se joindre à ce groupe; il s'agit d'une mesure positive qui vient s'ajouter aux efforts faits au niveau mondial pour réduire les risques de transferts de matériel à double usage, et encourager un commerce de ce matériel en toute sécurité. Je profite de l'occasion pour rendre hommage à la troïka du Groupe des fournisseurs nucléaires qui nous a accompagnés dans ce processus et aidés à dissiper les doutes que nous avions avant l'officialisation de cette décision.

Dès lors, la conclusion d'un traité interdisant la production de matières fissiles à des fins militaires serait un pas en avant vers le désarmement nucléaire. Le Mexique réaffirme qu'il est disposé à entamer les négociations d'un tel instrument sur la base d'un mandat sans conditions préalables, mais il nous faut réaffirmer que, pour contribuer au régime de désarmement et de non-prolifération, cet accord devra contenir des dispositions relatives à la vérification et prendre en compte les arsenaux existants. Cependant, pour l'heure, il convient de commencer à travailler: nous pourrions examiner ou résoudre telle ou telle question au cours de la négociation, mais ne retardons pas celle-ci.

Passons maintenant à un autre sujet. Les États appartenant aux zones exemptes d'armes nucléaires, comme le Mexique, souhaitent bien évidemment renforcer le régime juridique qui leur sert de fondement, et qui couvre pratiquement déjà tout l'hémisphère Sud. Nous souhaitons

(M. Gómez Robledo, Mexique)

renforcer la coordination et la coopération entre les zones exemptes d'armes nucléaires et aimerions que les États dotés d'armes nucléaires donnent des garanties complètes qu'ils respecteront ces régimes et n'utiliseront pas leurs armes nucléaires contre les États appartenant à ces zones.

Dans le cadre de la zone créée par le Traité de Tlatelolco, nous avons exhorté et continuerons à exhorter les États dotés d'armes nucléaires à revenir sur les déclarations interprétatives qu'ils ont faites au moment d'adhérer aux Protocoles I et II dudit Traité. Ces déclarations interprétatives, de l'avis de mon Gouvernement, équivalent dans certains cas à de véritables réserves, lesquelles sont interdites par le Traité. Cependant, ce n'est là qu'un exemple de ce que les zones exemptes d'armes nucléaires permettent de faire.

Pour conclure, j'aimerais brièvement aborder le processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires que nous commencerons le 30 avril à Vienne. La difficulté à laquelle nous faisons face consiste à proposer des mesures spécifiques pour progresser vers l'objectif d'un monde débarrassé de l'arme nucléaire et pour consolider le régime de non-prolifération nucléaire. Nous ne pouvons, comme en 2005, nous permettre d'échouer.

Le régime qui établit le Traité s'appuie sur trois piliers: le désarmement, la non-prolifération et le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Il va s'en dire que, sur aucun de ces trois plans, les résultats n'ont été globalement satisfaisants. Nous devons réaffirmer notre attachement à l'ensemble des droits et devoirs découlant du TNP. C'est seulement ainsi que nous pourrons faire en sorte que le régime soit renforcé et que l'on cesse de l'enfreindre comme ce fut le cas récemment.

À cet égard, nous sommes préoccupés par le fait que c'est précisément un État dépositaire du TNP qui a jugé unilatéralement opportun de conclure un accord de coopération nucléaire avec un État non partie au Traité, ce qui, à notre avis, est contraire sinon à la lettre, du moins à l'esprit dudit instrument et de ses objectifs, sapant ainsi ses objectifs fondamentaux et le vidant de sa substance.

Le Mexique, comme il l'a fait au long de ces dernières décennies, continuera de participer activement aux travaux de cette conférence. Nous espérons que la volonté politique nécessaire se manifesterà très rapidement pour sortir de la situation actuelle, dont la prolongation serait absolument intolérable.

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): Je remercie le Ministre délégué aux droits de l'homme et aux questions multilatérales du Mexique pour son importante déclaration ainsi que de ses paroles aimables adressées à la présidence.

Je vais suspendre la réunion quelques minutes pour pouvoir, avec le Secrétaire général de la Conférence, raccompagner le Ministre délégué du Mexique. La séance reprendra dans un quart d'heure environ en présence du Ministre des affaires étrangères de l'Espagne.

La séance est suspendue à 11 h 50; elle est reprise à 12 h 15.

(Le Président)

M. March (Espagne) prend la présidence.

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): La 1060^e séance plénière de la Conférence du désarmement reprend. J'ai le plaisir de souhaiter maintenant la bienvenue, au nom de la Conférence du désarmement, au Ministre des affaires étrangères et de la coopération de l'Espagne, M. Miguel Ángel Moratinos. Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

M. MORATINOS (Espagne) (parle en espagnol): C'est avec une grande satisfaction que je m'adresse à l'occasion de la présidence espagnole de la Conférence du désarmement, à toutes les délégations présentes dans cette salle Francisco de Vitoria qui symbolise les liens historiques de l'Espagne avec les droits de l'homme et le multilatéralisme qui nous ramènent à l'époque de la Société des Nations. Le peintre espagnol José Maria Sert déclarait en 1934 que le fil conducteur qu'il avait suivi pour décorer ces murs était l'expression de ce qui unit ou sépare les hommes. Permettez-moi donc de débiter cette intervention par une réflexion sur la paix et la sécurité dans le monde, auxquelles la Conférence a contribué et doit continuer de contribuer avec un dynamisme nouveau. Voilà l'esprit des propositions formulées par le Gouvernement espagnol, esprit qui se concrétisera sous la forme tridimensionnelle d'une contribution artistique de Miquel Barceló sous la coupole de la salle XX, ici, à l'Office des Nations Unies à Genève.

Le XXI^e siècle, dont la première décennie n'est pas encore terminée, n'a pas répondu aux aspirations à la paix et au progrès, et n'a pas dissipé les tensions et la violence. Au cours de ces années, la perception collective de la sécurité internationale et son concept ont changé. Les effets combinés de l'apparition de nouveaux acteurs, des nouveaux défis et des nouveaux phénomènes qui accentuent l'incertitude et la complexité de notre temps ont amené à faire de la sécurité l'une des priorités de la communauté internationale.

La fin de la guerre froide, la chute du mur de Berlin, les attentats brutaux du 11 septembre à New York et du 11 mars à Madrid ainsi que d'autres événements historiques plus récents ont modifié le concept de sécurité. Sa formulation a évolué. Des concepts tels que la dissuasion comportent maintenant de nouveaux contenus et de nouvelles nuances.

La Conférence du désarmement est consciente de ces nouvelles réalités qui exigent des réponses multilatérales, une volonté politique et une concertation pour contribuer par des résultats tangibles à la stabilité et à la paix dans le monde. La communauté internationale attend de cette instance des contributions effectives, à l'avenir du désarmement, parce que la paix est absolument indispensable pour le développement des régions et des pays. La paix et le développement constituent un couple indissociable qui devrait inspirer nos travaux menés en faveur de la société civile pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Dans le contexte de mondialisation et d'interdépendance, la sécurité est une valeur et une aspiration des États, des institutions, des régions et des communautés et, surtout, des citoyens. L'insécurité actuelle n'est pas causée seulement par des États agresseurs, mais aussi par des acteurs non étatiques, des organisations terroristes ou d'autres organisations criminelles. La dégradation de la sécurité entrave le développement des nations et des peuples car la violence est le déni du droit au progrès et la sécurité est indispensable pour l'exercice de la liberté et le renforcement des droits de l'homme et des valeurs démocratiques.

(M. Moratinos, Espagne)

La nouvelle approche de la sécurité n'est pas axée sur la seule composante militaire. La sécurité n'est pas déterminée en fonction du concept classique de guerre ou de l'absence d'affrontement entre États. Elle couvre un champ encore plus large qui ne se limite pas aux frontières ou aux équilibres militaires.

La Stratégie européenne de sécurité recense cinq menaces principales: la prolifération des armes, en particulier celles de destruction massive, le terrorisme, les États faillis, les conflits régionaux et le crime organisé alimenté par des réseaux de traite des personnes, de trafic de drogues, d'armes ou d'autres activités délictueuses. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les effets des armes classiques, pas plus que sur leur rôle dans l'alimentation en boucle des crises et de la violence. Nous percevons tous ces menaces qui, dans de nombreux cas, sont difficiles à identifier, à isoler et à combattre, du fait de leur opacité et de leur caractère nouveau. Leur complexité impose des solutions globales et coordonnées, c'est-à-dire des efforts conjoints pour les éradiquer.

Ceci nous amène à la question de savoir comment nous devons faire face à ces défis et quels moyens nous devons employer pour les relever efficacement. Il faut sans aucun doute appliquer une stratégie multidisciplinaire mettant en jeu la coopération intergouvernementale, la mise au point d'instruments de surveillance et de suivi, l'échange d'informations et l'établissement de nouveaux contrôles ou l'adaptation de ceux qui existent déjà. Toutes ces dimensions mettent en jeu la défense nationale, le renforcement des instruments et des organisations multilatérales, la coopération pour le développement et l'élimination du commerce illicite, sans oublier toute une série d'aspects qui font que cette instance a un important rôle à jouer en matière de surveillance.

Nous devons offrir des solutions efficaces pour lutter contre les dangers qui pèsent sur la sécurité mondiale. Le moyen le plus adapté consiste à parvenir à un accord politique et diplomatique qui devra prendre la forme de conventions juridiquement contraignantes sur le désarmement et la limitation des armements. Beaucoup d'espoirs reposent sur la Conférence du désarmement car la sécurité et le désarmement exigent de nous l'obtention de véritables résultats.

Le Gouvernement espagnol contribue résolument aux processus de paix, ainsi qu'à la revitalisation et à la rénovation du système multilatéral pour le transformer en un instrument de paix, de stabilité et de progrès. Il faut pour cela réduire et limiter les armements, faciliter l'appui à la non-prolifération des armes et au désarmement; c'est le seul moyen de nous rapprocher de la réalisation du rêve de paix, cette «paix éternelle» d'inspiration kantienne qui est aujourd'hui plus urgente que jamais pour relever les défis du XXI^e siècle qui vont de la sécurité et de la coexistence interculturelle au développement équilibré et durable de la planète, sans oublier les inégalités de la mondialisation.

Une politique efficace de désarmement permettra de financer les efforts des États et de la société civile visant à lutter contre la pauvreté. Des études du PNUD et de la Banque mondiale montrent qu'on pourrait éliminer l'extrême pauvreté et son cortège de conséquences dramatiques (maladies et illettrisme) par des efforts relativement modestes en comparaison avec la spirale croissante des dépenses d'armement.

(M. Moratinos, Espagne)

On estime à 13 milliards de dollars les dépenses supplémentaires à engager pour régler les problèmes de santé et de nutrition de toute la population mondiale. Avec 9 milliards supplémentaires, on pourrait régler les graves problèmes d'alimentation en eau et d'assainissement, tandis que 6 milliards suffiraient pour assurer la scolarisation de tous les enfants (garçons et filles) du monde entier. Il faudrait également accroître les dépenses d'aide en matière de médecine procréative.

Au total, ce sont 40 milliards de dollars qui pourraient changer la situation mondiale et la réalité de millions de personnes sur la planète, soit seulement 5 % des dépenses militaires au niveau mondial, ce qui est infime au regard de la course aux armements et de ses effets, ou encore des augmentations importantes des budgets consacrés à la défense dans de nombreux pays qui commencent à mener des activités dans l'espace.

La prolifération des armes et le manque de transparence des marchés sont également à l'origine d'appauvrissements et de crises humanitaires, de changements démographiques, d'instabilité institutionnelle, de destruction et de pollution. L'insécurité renforce les aspects qui faussent et freinent la croissance ainsi que les relations et les échanges au sein de la communauté internationale, dans un monde où les réalités sont de plus en plus complexes et interdépendantes.

Nous devons et nous pouvons faire du désarmement un instrument de solidarité et de progrès, la société et le Gouvernement espagnols, tout comme l'Union européenne, sont convaincus que l'absence de limitation des armements et leur circulation nuisent gravement à la stabilité et à la croissance dans les sociétés démocratiques avancées, tout en affaiblissant encore plus les États faillis. La relation entre trafic illicite d'armes, réseaux mondiaux de criminalité organisée, trafic de drogues, violence armée et prolifération des conflits est avérée.

Il faut renforcer l'efficacité et l'efficacé du système international, ce qui nécessite des instruments plus cohérents, une plus grande volonté politique et un plus grand nombre d'accords juridiquement contraignants. La réglementation doit imposer aux États le respect de leurs engagements et encourager et favoriser l'application de systèmes de vérification rigoureux et transparents acceptés par tous les États. Il nous faut donc renforcer notre aptitude à dégager des consensus pour créer des cadres juridiques permettant des avancées en matière de paix, de sécurité, de coopération et de progrès.

Le dialogue, l'action politique et diplomatique et la réglementation doivent favoriser les solutions permettant de prévenir la violence et de réduire les risques pesant sur la sécurité collective parce que la capacité d'adaptation et d'innovation des réseaux terroristes et de criminalité organisée va croissante, et qu'il faut donc intensifier nos efforts en faveur de la paix, du désarmement et de la limitation des armements.

Retrouver son dynamisme et sa vitalité s'avèrent donc stratégiquement important pour la Conférence du désarmement. C'est au sein de cette conférence qu'ont été adoptés le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou les Conventions interdisant les armes chimiques ou les armes biologiques ou à toxines. C'est ce qui fait de cette instance un élément clef pour le renforcement de la confiance et le développement de la communauté internationale.

(M. Moratinos, Espagne)

Les tous derniers résultats obtenus par la Conférence n'ont pas été à la hauteur des espoirs qui avaient été placés en elle: la Conférence d'examen de 2005 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires n'a pas abouti à un document de travail; le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est toujours pas entré en vigueur dix ans après sa conclusion; la Conférence sur les armes légères organisée en application du Programme d'action de 2006 n'a pas permis de progresser par rapport aux résultats de 2001; le Sommet du Millénaire n'a pas énoncé d'objectifs en matière de désarmement, et le nombre de domaines sur lesquels il y a consensus au sein de cette conférence a diminué. L'Espagne espère que la Conférence se remettra à travailler à un rythme de plus en plus soutenu pour régler et limiter les armements, ainsi que pour créer des cadres juridiques qui engagent les États et les gouvernements.

L'Espagne participe à tous, je dis bien tous les instruments du système, elle a signé toutes les conventions et participe aux travaux de toutes les grandes instances qui luttent contre la prolifération. Le Gouvernement et la société espagnols réaffirment leur engagement en faveur de l'universalisation des principaux traités, conventions, accords et programmes du système multilatéral de non-prolifération, étape fondamentale pour créer un monde exempt d'armes de destruction massive. Notre ambition est de faire en sorte que les principales conventions aient une portée universelle, sans négliger le moindre recoin de la planète, pour débarrasser à jamais l'humanité de ces engins de mort et de destruction.

La confiance mutuelle est la base du respect, du dialogue et de la compréhension, ainsi que le canal pour la coopération et les relations sociales, culturelles, économiques, institutionnelles et politiques.

L'Espagne et l'Union européenne recherchent des solutions pour relever les défis en matière de sécurité mondiale parce qu'elles sont convaincues que nous avons un avenir et un destin communs. Nos efforts ne seront pas vains car la recherche de solutions créatives suscitera des adhésions et facilitera la conclusion d'un accord. Notre sécurité progressera si on réduit et contrôle encore plus les arsenaux. Il convient de réduire le volume des armements au niveau strictement nécessaire. Nous devons établir des contrôles et des garanties stricts en matière de circulation des armes. Pour ce faire, il est urgent que la Conférence crée des cadres adéquats pour faire respecter de manière transparente et contraignante, les accords et les traités.

Dans sa Stratégie contre les armes de destruction massive, l'Union européenne reconnaît que la prolifération constitue un danger pour la sécurité de nos États, de nos sociétés et de nos intérêts. Les Espagnols et les Européens sont de plus en plus préoccupés par le fait que des acteurs non étatiques ont accès à ces armes, ce qui peut avoir des conséquences imprévisibles, surtout si ces acteurs sont des réseaux criminels ou terroristes. Nous jugeons insuffisant le rythme des progrès en matière de désarmement, et nous devons avancer au sein de cette instance, dont les travaux ont marqué le pas ces dernières années. C'est la raison pour laquelle des initiatives complémentaires ont été prises en marge de cette conférence, comme l'Initiative de sécurité contre la prolifération, les traités SUA pour la répression des actes illicites contre la sûreté de la navigation maritime et contre la sécurité des plates-formes fixes sur le plateau continental, l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire ou la résolution 1540 du Conseil de sécurité qui rend universelles les obligations incombant aux États de prévenir et

(M. Moratinos, Espagne)

d'empêcher l'accès aux armes de destruction massive et leur emploi par des acteurs non étatiques, en particulier, à des fins terroristes.

Nous rouvrirons officiellement dans quelques mois le processus préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010, dont l'un des objectifs est d'assurer l'adhésion des derniers États qui n'ont pas encore ratifié le Traité. Parallèlement, le secrétariat provisoire du Traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires a convoqué en septembre une conférence pour examiner l'éventualité d'une entrée en vigueur anticipée. Il suffirait que 10 États de plus ratifient le Protocole II, pour que celui-ci entre en vigueur. Nous invitons les États et les gouvernements à prendre cet engagement en faveur de la paix et de la sécurité mondiales.

L'Espagne attache une grande importance à la négociation d'un traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires. Comme l'a indiqué la présidence de l'Union européenne, il serait temps d'ouvrir la négociation dans ce domaine parce qu'en réglementant la production de ces matières on compléterait de manière notable le cadre du désarmement nucléaire et le régime de non-prolifération. Je pense qu'il nous faut féliciter les pays qui ont déclaré unilatéralement un moratoire, ce qui favorise la formation d'un groupe de travail pour progresser dans cette direction.

Je félicite les États d'Amérique latine et des Caraïbes à l'occasion du quarantième anniversaire du Traité de Tlatelolco. La nouvelle de la consolidation de zones exemptes d'armes nucléaires est toujours bienvenue. Nous devons encourager la création d'un plus grand nombre de zones exemptes d'armes nucléaires dans toutes les régions, en particulier au Moyen-Orient. Il faut offrir aux pays non dotés d'armes nucléaires un cadre consensuel relatif aux garanties négatives de sécurité pour les protéger face aux États possesseurs d'armes nucléaires, conformément au Traité.

L'Espagne pense que le système créé par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a bien fonctionné et crée un cadre sûr pour les 187 États parties. Sans doute aucun, c'est l'instrument le plus universel et il pourrait être encore plus efficace si tous les États signaient avec l'Agence internationale de l'énergie atomique l'instrument le plus évolué en matière de vérification nucléaire, un protocole additionnel aux accords de garanties.

L'action concertée pour s'attaquer aux défis immédiats dans le domaine nucléaire permettrait de créer les conditions appropriées nécessaires pour résoudre les problèmes et difficultés existants et entrer ainsi dans une phase plus sûre quant à la prolifération nucléaire. La solution ne consiste pas à prononcer des formules magiques, mais à s'engager dans un travail sérieux et la concertation pour surmonter les défaillances de la Conférence d'examen du TNP de 2005 et pour garantir l'obtention de résultats effectifs à celle de 2010.

C'est dans le contexte de la Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques ou à toxines que l'on peut entrevoir des progrès. L'application de cet instrument ainsi que la prise en compte de la menace du bioterrorisme requièrent un système de vérification qui pourrait être mis en place sur le modèle du système établi pour les armes chimiques. Ainsi, nous pourrions atteindre l'objectif de l'universalisation et ouvrir la voie à un monde exempt d'armes chimiques et biologiques.

(M. Moratinos, Espagne)

En 2006, l'Espagne a présidé le Régime de contrôle de la technologie des missiles dans le cadre duquel elle a freiné la prolifération des vecteurs des armes de destruction massive, action qu'elle a complétée en adhérant à des régimes de limitation des armements (ceux du Groupe des fournisseurs nucléaires, du Comité Zangger et du Groupe australien) ainsi qu'au Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques.

L'Europe et l'Espagne ont bénéficié des progrès scientifiques liés à l'utilisation de l'espace et à la recherche spatiale. C'est pourquoi elle considère comme un objectif prioritaire la préservation de l'espace à des fins pacifiques et refuse catégoriquement sa militarisation. Elle appuie les positions de nature à renforcer le régime juridique international pour éviter une course aux armements dans l'espace, ainsi que toutes les initiatives qui complètent manifestement les instruments juridiques actuels et le projet de prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, connu aussi sous le nom de «PAROS».

Après les risques que présentent les armes de destruction massive, je vais maintenant passer à ceux que présentent les armes classiques, les armes légères, avec leur cortège de violence, de mort et de destruction, sans oublier les événements dramatiques et les conflits. On retrouve ces armes dans tous ces événements et conflits et elles ont un effet dévastateur sur le développement et le progrès des peuples et des régions, tout en accentuant le sentiment général de peur et d'insécurité.

Les graves conflits régionaux, le terrorisme, la sécurité collective et individuelle, sont tous dans la ligne de mire de ceux qui participent au trafic illicite des armes classiques. En ce qui concerne la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination et ses cinq protocoles auxquels l'Espagne est partie, il est impératif de progresser dans son universalisation, tâche énorme et ardue, qu'on ne saurait esquiver et à laquelle on ne doit pas mettre fin. Les tragédies, les souffrances et les destructions doivent favoriser le désarmement. Réfléchissons donc un moment aux risques que font peser sur la sécurité aérienne les systèmes portatifs de défense antiaérienne, plus connus sous leur sigle anglais de MANPADS.

La violence qui blesse, mutilé ou tue quotidiennement des milliers de personnes dans le monde entier est l'«œuvre» des armes légères qui circulent hors de tout contrôle et se retrouvent entre les mains d'acteurs qui les emploient contre des populations sans défense. Malheureusement, et malgré cette réalité tragique, l'année passée, nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés à la Conférence d'examen du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Il est donc essentiel de continuer d'appliquer et de renforcer ce Programme d'action pour faire en sorte que ces armes soient soumises à des réglementations et pour mener aux niveaux mondial, régional et local des activités facilitant le contrôle de la circulation de ces armes.

Le commerce des armes doit servir à répondre aux besoins des États en matière de défense nationale, de lutte légitime contre la criminalité et de maintien des droits et libertés publiques ainsi que des institutions de l'état de droit. L'Espagne n'a cessé d'appuyer l'initiative consistant à négocier un texte juridiquement contraignant sur le commerce des armes: le Traité international sur le commerce des armes. Nous présenterons bientôt au Secrétaire général de l'Organisation

(M. Moratinos, Espagne)

des Nations Unies une proposition visant à énoncer des critères communs et contraignants sur les transactions internationales d'armes. Nous invitons les autres États à soumettre des propositions afin d'établir le pilier central du système de non-prolifération, en créant des modèles et des critères communs pour un commerce des armes licite et transparent.

Face aux conflits et aux actes de violence cruels, l'opinion publique internationale est de plus en plus sensibilisée et lance des appels pour que des progrès importants soient réalisés dans le domaine de la paix et de la limitation des armements. La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, défendue avec détermination et ténacité par les organisations de la société civile, progresse vers l'universalisation. Ce processus peut se reproduire maintenant pour négocier un instrument juridiquement contraignant réglementant les munitions en grappes qui causent à la population des maux inacceptables. À la réunion d'Oslo, des engagements historiques ont été pris; les pays devraient être aussi nombreux que possible à s'y associer.

Nous, les gouvernements, devons jouer un rôle de premier plan pour progresser vers une réglementation de l'utilisation des armes et vers le désarmement. Nous avons l'obligation d'apporter une réponse multilatérale à la hauteur de nos responsabilités et des circonstances, car je suis convaincu que c'est ce que réclament avec insistance nos sociétés et que c'est une condition de notre développement. Il nous faut activer les mécanismes pour progresser dans l'engagement en faveur de la paix et des droits de l'homme et nous devons donc, dans le monde entier, empêcher ou dissuader ceux qui le voudraient de réaliser des programmes de prolifération des armements, ainsi qu'arrêter et, si possible, éliminer ces programmes qui génèrent des incertitudes et qui creusent les inégalités.

Le monde du XXI^e siècle ne peut accepter une stagnation dans le domaine du désarmement au niveau mondial. C'est pourquoi la Conférence est appelée à promouvoir les mesures et les moyens permettant de relever les défis de la paix, du désarmement et de la sécurité. Il est donc essentiel que nous établissions des consensus et des accords sur des sujets aussi importants pour l'avenir que le désarmement et la limitation des armements. Le Gouvernement espagnol se félicite du travail des six Présidents de la Conférence ainsi que de l'importante contribution des sept coordonnateurs et des représentants réunis dans cette salle si importante pour mon pays. J'espère que des accords fructueux y seront conclus sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour pour cette année.

Je vous félicite en outre d'avoir approuvé l'initiative conjointe des Présidents visant à renforcer cette structure qui passe par un tournant crucial et prometteur. La nouvelle organisation facilitera l'adoption de mesures supplémentaires très importantes pour promouvoir, dans les territoires et au sein des populations, les orientations données par la Conférence à ses travaux. Il faut avant tout à cette instance une direction politique pour pouvoir conserver les possibilités qui s'offrent à nous. C'est pourquoi je considère le nombre élevé de visiteurs que la Conférence a reçus cette année comme un élément de la plus haute importance qui montre l'intérêt croissant porté au désarmement et la nécessité de l'intensifier.

Nous devons en outre rester conscients du fait que tous les efforts déployés dans le cadre du désarmement ont des effets directs de renforcement de la paix et du développement.

(M. Moratinos, Espagne)

La Conférence a un rôle direct à jouer pour réduire les armes et les contrôler afin d'atténuer les risques et de progresser vers la sécurité et la paix. À la fois espagnol et esprit universel, Francisco de Vitoria, dont cette salle porte le nom, a contribué à cette tâche. Il fut un promoteur de la modernité et des droits de l'homme, et le Gouvernement espagnol actualise et souligne ses engagements en matière de sécurité et de désarmement.

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): Je remercie le Ministre espagnol des affaires étrangères et de la coopération pour son importante allocution prononcée aujourd'hui devant la Conférence. Je tiens, au nom de la Conférence, à le remercier pour sa présence parmi nous aujourd'hui, pour son soutien à nos travaux et pour l'appel qu'il a lancé pour que nous parvenions à des résultats concrets et nouveaux. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice de Suède, M^{me} Borsiin.

M^{me} BORSIIN BONNIER (Suède) (parle en anglais): Monsieur le Président, par votre intermédiaire, je remercie le Ministre d'être venu prendre la parole devant la Conférence. Il montre ainsi l'importance qu'il attache aux travaux que nous tentons de mener à bien.

Monsieur le Ministre, nous avons écouté avec la plus grande attention vos arguments sur l'interdépendance entre paix, développement et sécurité au XXI^e siècle. Je profite de votre présence ici, en ma qualité de future présidente, pour remercier l'Espagne, le Président et le Ministre de tous les efforts accomplis durant la présidence espagnole qui s'achève cette semaine. Étant l'un des six Présidents de la session de 2007, je suis impatiente de poursuivre notre étroite collaboration avec l'Espagne pendant le reste de cette année.

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): Je donne la parole au Ministre espagnol des affaires étrangères et de la coopération.

M. MORATINOS (Espagne) (parle en espagnol): Je remercie vivement la représentante de la Suède pour sa déclaration. Il est vrai que, durant son mandat, la présidence espagnole s'est efforcée de donner une nouvelle impulsion politique à la Conférence. Le travail s'est fait dans un esprit de consensus, de dialogue, de partenariat et de mobilisation de tous les membres de la Conférence. Nous savons que la Conférence est à un tournant critique de son histoire car la communauté internationale a le sentiment qu'après son énorme contribution à la paix et à la sécurité du monde, au début du XXI^e siècle, la Conférence a une nouvelle responsabilité à assumer. En conséquence, bien que ces dernières années n'aient pas été aussi satisfaisantes que nous l'aurions tous souhaité, ce sentiment de culpabilité et d'attention insuffisante prêtée à certains aspects du désarmement lors du Sommet du Millénaire peut éventuellement donner maintenant lieu à de nouvelles réflexions. Je considère que cette année est très importante pour montrer que toutes les délégations ont la même volonté de faire en sorte que le désarmement redevienne un point essentiel de l'ordre du jour international, et pour montrer ainsi à nos populations qu'il s'agit là d'une question qui mérite l'attention prioritaire des responsables politiques. Je suis donc sûr que le pays qui succédera à l'Espagne – la Suède – conduira les travaux de la Conférence de manière aussi éclairée parce que je connais les prescriptions constantes de la Suède, partisan et défenseur du multilatéralisme, qui soutiendra les efforts déjà faits.

(M. Moratinos, Espagne)

Permettez-moi de vous souhaiter un plein succès et de vous dire que vous pourrez compter sur l'entière coopération et la totale solidarité de l'Espagne.

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): Merci beaucoup. Je donne à présent la parole au représentant du Venezuela.

M. ARIAS (Venezuela) (parle en espagnol): Merci Monsieur le Président. J'aimerais remercier le Ministre espagnol de sa visite, de ses paroles d'encouragement et de la cohérence entre ses paroles et ses actes. Pour le Gouvernement et le peuple du Venezuela, le fait de voir le Président Zapatero à la tête de l'État espagnol et de vous voir au Ministère espagnol des affaires étrangères est un motif de joie et d'espoir. Le retrait d'Iraq des troupes espagnoles est pour nous le signal sans ambiguïté qui montre la volonté et l'esprit de paix qui animent votre Gouvernement et le peuple espagnol. Nous nous en félicitons et nous espérons que vous continuerez, dans l'exercice de vos fonctions, à envoyer de tels signaux de paix. Nous vous souhaitons bonne chance dans votre action diplomatique pour que certains instruments contraignants relatifs au Protocole II que vous avez mentionnés puissent être mis en œuvre. S'il vous plaît, ne tombez pas malade. Des hommes comme vous sont précieux pour mener à bien la tâche difficile qui doit conduire vers la paix.

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): Je remercie le représentant du Venezuela de ses paroles extrêmement aimables. Je donne la parole à l'Ambassadeur de Tunisie.

M. LABIDI (Tunisie) (parle en arabe): J'aimerais tout d'abord souhaiter une cordiale bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Espagne, dont l'expérience internationale et la sagesse sont bien connues. Il vient d'un pays qui œuvre pour la paix et le désarmement.

Mon pays appartient au Moyen-Orient et nous respectons et apprécions le rôle efficace joué par l'Espagne et son Ministre des affaires étrangères dans cette région comme dans le reste du monde. La présidence espagnole de la Conférence du désarmement et les autres présidences de 2007 font apparaître une lueur d'espoir quant à la possibilité de progresser dans nos travaux difficiles. Le rôle de l'Espagne, de la présidence espagnole et des autres présidences de 2007 nous permettent d'espérer. Nous espérons que dans les années qui viennent nous progresserons concrètement. Une fois encore, nous appelons l'Espagne et son Ministre des affaires étrangères à poursuivre leurs efforts en faveur de la paix au Moyen-Orient et dans le monde.

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): Je remercie l'Ambassadeur de Tunisie de ses paroles aimables et j'adresse à nouveau au Ministre espagnol des affaires étrangères et de la coopération les remerciements de la Conférence pour sa présence aujourd'hui parmi nous. Je suspends à présent la 1060^e séance plénière de cette conférence pour pouvoir, avec le Secrétaire général, raccompagner le Ministre. Nous reprendrons dans trois minutes.

La séance est suspendue à 12 h 55; elle est reprise à 13 heures.

(Le Président)

M. Bugallo (Espagne) prend la présidence.

Le PRÉSIDENT (parle en espagnol): La 1060^e séance plénière de la Conférence du désarmement est reprise. Il nous reste très peu de temps car les interprètes terminent leur travail

à 13 heures. Une délégation désire-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas. Au nom des six Présidents, j'aimerais faire une annonce, au moment où s'achève la présidence espagnole. J'aimerais informer la Conférence que le groupe des six Présidents de cette année a conclu ce que nous pourrions appeler sa première phase de consultations avec les délégations de la Conférence, de manière à définir les positions en vue de l'évaluation qui doit avoir lieu durant la dixième semaine des travaux de la Conférence. Nous sommes parvenus, comme je l'ai dit, à des conclusions préliminaires. Nous avons l'intention, comme cela a été demandé par le Groupe des 21, de les porter à la connaissance des différents groupes régionaux au cours des consultations qui se tiendront lundi matin. Les six Présidents de cette année s'adresseront aux coordinateurs régionaux pour organiser ces contacts. C'est ainsi que je conclus cette annonce pour la présente séance et que s'achève la présidence espagnole. Je remercie l'ensemble des délégations pour leur soutien et leurs contributions. Une autre délégation désire-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas. Je lève donc la 1060^e séance de la Conférence du désarmement.

La séance est levée à 13 h 5.
